JOURNÉE LIBRE À
Bormes-les-Mimosas
À L'OCCASION DU CORSO FLEURI

60 €

DIMANCHE 21 FÉVRIER 2027

LE PLUS CÉLÈBRE DE TOUS LES DÉFILÉS DE CHARS FLEURIS !



Départ de votre région en Autocar Grand Tourisme ** vers 05h00, suivant le lieu de prise en charge, en direction de Bormes-les-Mimosas. Arrêt en cours de route pour petit-déjeuner libre.**

Arrivée vers 11h00 pour une journée libre où vous pourrez visiter en autonomie le village médiéval, le Fort de Brégançon,... Déjeuner libre. En début d'après-midi, vous assisterez au Corso Fleuri *(entrée comprise dans le tarif de la journée)***. Départ vers 17h00 pour route de retour. Arrêt en cours de route pour diner libre. Arrivée dans votre région dans la soirée.**



Ce prix comprend : le transport en autocar de Grand Tourisme **** et le billet d'entrée pour le Corso Fleuri
Ce prix ne comprend pas : les repas et les dépenses à caractère personnel et l 'assurance annulation* : + 5 € par personne

En partenariat avec EVASION : IM 007250003

Palisse AUTOCARS La Passion du Voyage...



Ardèche - Drôme - Rhône
04 75 08 40 11

Bulletin de participation

Nom : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ **Ville :** _____
Téléphone Fixe : _____ **Portable :** _____
Mail : _____
Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer au **Journée libre à Bormes-les-Mimosas le Dimanche 21 Février 2027 :**
Nombre de personnes _____ x 60 € (Chèque à l'ordre d'Evasion Voyages) - Assurance annulation* _____ x 5 €
Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE "9 Avenue du Président Roosevelt" 26600 TAIN L'HERMITAGE. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.
** L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.*